



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 décembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**Tour la Marseillaise au siège de AMP Métropole
Marseille**

Mardi 14 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
Madame la ministre chargée des Collectivités territoriales,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le maire de Marseille,
Madame la Présidente de la métropole,
Monsieur le Préfet de région,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les élus, les vice-présidents,

Nouvelle étape, la dernière de mon périple marseillais qui, vous le savez, avait, a pour ambition de donner suite à l'intervention du Président de la République autour de "Marseille en grand", intervention qui remonte à l'été dernier. Nous avons mis les bouchées doubles les uns et les autres, avec la métropole en particulier.

Je me trouve ici avec vous chère Martine pour signer une convention d'un des axes de ce plan, de ce plan global, de ce plan transversal qui concerne effectivement les transports. Je n'ai pas besoin de le rappeler, nous avons évidemment illustré le thème des écoles, Monsieur le maire, ô combien important. Hier, tout aussi majeur celui de la santé, en particulier dans les

circonstances que nous traversons ensemble. Et puis, il y a d'autres sujets qui sont en cours devant nous : la sécurité, évidemment, la prérogative majeure de l'Etat, la culture, l'aménagement urbain, bref, nous nous déployons sur tous les registres pour offrir aux habitants de la ville et de l'agglomération un avenir meilleur, avec des projets extrêmement concrets. Donc les transports, évidemment font partie, vous avez très bien résumé, Madame la présidente, quels sont les enjeux. Il est vrai, et je veux en profiter pour le répéter, que ce qui justifie en la matière une intervention spécifique, une intervention plus forte de l'Etat, la métropole marseillaise, la métropole d'Aix-Marseille n'est pas la seule à bénéficier pour le développement de ces transports en commun, des subsides de l'Etat, mais c'est vrai que nous avons une intervention plus élevée, plus forte parce que la situation est ce qu'elle est, et quel qu'en soit les origines, il y a un retard dans le développement de ces infrastructures indispensables, vous le savez bien, à la vie quotidienne de nos concitoyens, vous l'avez dit, à la transition écologique qui constitue une priorité partagée, mais aussi à l'attractivité de la métropole et de ses quartiers.

L'Etat va donc consentir un investissement élevé, vous l'avez rappelé Madame la présidente, un milliard d'euros, certes une partie sous forme de subventions, très précisément de 256 millions; le reste sous forme d'avances remboursables. Nous avons discuté, négocié de tout cela et nous nous sommes également accordés sur la création d'une structure ad hoc ; ce n'est pas tout à fait comparable au dispositif retenu pour la Ville, en l'espèce, vous le savez, Mesdames et Messieurs, il s'agira d'un groupement d'intérêt public dont le préfet approuvera la convention constitutive de manière imminente qui nous permettra de suivre l'engagement de l'Etat.

J'en profite pour vous confirmer ce que le Président de la République avait indiqué, et qui est vraiment, je crois, la justification de l'intervention de l'Etat à Marseille comme ailleurs, mais nous sommes à Marseille, c'est-à-dire toujours l'attention qui doit être portée aux territoires ou aux populations qui sont le plus en retard ou qui traversent des difficultés les plus fortes. Raison pour laquelle, dans le protocole que nous signons, chère Martine, l'Etat marque dans son intervention et dans les subventions qu'il donne une priorité : il vous demande d'accorder une attention particulière à la desserte des quartiers nord de la ville de Marseille. Et c'est effectivement ce à quoi vous vous engagez dans le document contractuel. Tout ceci me semble très important. Nous devons avoir le souci d'un suivi très fort.

Et puis, cette question me donne aussi l'occasion d'aborder celle de la gouvernance et du fonctionnement de la métropole. Comme la présidence l'a

fort bien dit, toutes les métropoles de France et de Navarre, ont, ça je pense que ça ne fait l'objet d'aucune contestation, parmi leurs compétences obligatoires, celles relatives à la mobilité. On voit très bien qu'il faut une aire géographique qui dépasse les frontières communales pour traiter ce sujet de façon optimale. Donc, il n'y a pas de doute sur la légitimité, et j'ajoute, la légalité, de la métropole en matière de gestion des mobilités et donc des sujets sur lesquels nous contractualisons ce matin. Encore faut-il, Mesdames et Messieurs, qu'à Marseille comme ailleurs, la métropole dispose des moyens pour exercer sa compétence. Parce que, comme je l'ai rappelé aux maires hier, rien ne serait pire qu'une institution chargée par la loi, de par son pacte statutaire d'un certain nombre d'attributions qu'elle ne serait pas financièrement en mesure d'exercer. Et nous avons ensemble constaté que, de ce point de vue-là, des améliorations, on va le dire, pourraient ou devaient être apportées. Et c'est le rôle du législateur.

À ce stade de mon propos, vous me permettez de dire un mot sur la méthode et de rendre un hommage appuyé à Jacqueline GOURAULT, ici présente. Un hommage public parce qu'elle a conduit, sur un sujet qui est difficile, évidemment, qui bouscule un certain nombre d'habitudes, des concertations, des discussions extrêmement approfondies avec les élus et les acteurs du territoire qui nous a permis de déboucher sur un amendement au projet de loi 3DS en cours de discussion, Mesdames et Messieurs, les députés devant l'Assemblée Nationale qui est un texte important, dont je dis tout de suite, qui pourrait être amélioré, qui ne constitue qu'une étape, et qui est un sujet de clarification et qui incarne ou qui doit donner à la métropole la pleine possibilité dont on finançait la part en matière de mobilité notamment de ce que ce plan que vous avez, est-ce qui c'est ou présenté devant nous prévoit.

Je dis aussi que cet amendement, vous le savez, réorganise les choses, j'allais dire, de façon normale, c'est-à-dire la commune reste la cellule de base dépositaire des attributions que d'ailleurs elle va récupérer, notamment par rapport au Conseil de territoire, la métropole ayant des compétences d'attribution fixées par la loi ou par le pacte statutaire qu'ensemble et souverainement les élus en conviendront entre eux, quoiqu'il en soit, il était indispensable pour donner corps à nos intentions communes en matière de transport les financements fussent-ils bonifiés de l'Etat n'auraient pas suffi. Si la métropole ne dispose pas une fois encore des moyens d'exercer ces attributions.

C'est donc, je le disais au début de mon propos, une illustration supplémentaire des annonces du Président de la République ou plus

exactement de leur concrétisation. Je voudrais féliciter les acteurs locaux, comme je l'ai fait tout à l'heure avec le maire, pour l'efficacité et la rapidité avec laquelle nous avons su délivrer, comme on dit communément, c'est-à-dire passer des annonces à la réalisation concrète et à la formalisation d'un accord de la nature de celui que nous allons signer dans instant avec Madame la présidente et il nous faudra je le dis, être tout aussi efficient dans le suivi et dans l'exécution des engagements réciproques que nous allons contractualiser, même si, nous savons toutes les difficultés qui immanquablement se présenteront devant nous, nous devons, vous devrez associer les populations, pour suivre ce partenariat.

Je voudrais aussi dire, faisant l'écho de ces signatures, mais aussi de ce qui s'est passé hier à l'hôpital, que bien sûr, il y a des discussions entre les élus et l'Etat. On discutait, ces accords ne sont pas tombés du ciel, chacun a fait valoir ses intérêts. C'est bien normal. Il y a, je l'ai constaté, des discussions et des accords entre élus, parfois, des divergences. Bon, je voudrais dire qu'il n'y a pas qu'à Marseille quand même qu'il y en a. Moi qui, vous le savez, me promène partout en France, dans tous les territoires de la République. Et puis, je voudrais dire parce que vous l'avez vu et constaté avec moi que sur un certain nombre de sujets, par exemple, l'hôpital et Dieu sait s'il est capital, à Marseille comme ailleurs, j'ai vu, vous avez vu des élus se retrouver ensemble, et je le dis plus qu'ailleurs. C'est rare d'avoir quand on décide d'un plan aussi ambitieux que celui qui concerne l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille où l'Etat là aussi est intervenu très fortement.

Là aussi, j'ai annoncé, ça ne vous a pas échappé hier des crédits supplémentaires pour l'Hôpital Nord. Toujours cette idée de réparer les déséquilibres. Et c'est rare de voir l'ensemble des collectivités derrière l'Etat investir aussi massivement. Donc, je le dis, c'est aussi le rôle du Gouvernement d'essayer d'accorder le plus possible les points de vue, bien entendu, les divergences sont parfois fécondes. En tout cas, elles traduisent aussi la diversité des idées et des opinions qui sont dans une démocratie parfaitement légitime. Mais je pense que ce que nos concitoyens attendent de nous, nous tous, l'Etat compris, évidemment, c'est que sur l'essentiel, sur des projets qui structurent l'avenir de leurs territoires, qui impactent au plus haut point leur vie quotidienne et quoi mieux que des écoles, des transports, des services de soins, nous sachions nous retrouver.

Et je vous le dis, Mesdames et Messieurs, c'est évidemment la conception que je me fais de l'Etat et du Gouvernement de la République, nous sommes, nous resterons toujours à votre disposition dans cette optique avec cet état d'esprit.

Je l'ai dit hier à l'hôpital, je le répète ici ce matin, nous en avons plus que jamais besoin compte tenu de la crise qui n'est pas qu'une crise sanitaire, qui n'est pas qu'une crise économique, qui n'est pas une crise sociale, qui est aussi, vous le savez, une crise de confiance pour nos concitoyens. Il y en a beaucoup qui vont chercher à diviser, à extrémiser. Notre devoir c'est de faire l'inverse et nous nous y emploierons jusqu'au bout inlassablement, avec des choses extrêmement concrètes, extrêmement précises, extrêmement mesurables. Oui, il y a du retard sur les écoles, on va faire des écoles. Oui, il y a du retard dans les transports, on va ensemble le rattraper. C'est cela je crois le meilleur message républicain qu'ensemble nous puissions délivrer.

Merci beaucoup.